

# RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE

2 0 2 3



# Préambule

Depuis 2010, la loi sur l'engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II, impose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants de rédiger un Rapport Annuel de Développement Durable (RADD).

Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 précise le contenu attendu du RADD, au regard des cinq finalités du développement durable définies par le code de l'environnement.

- **Lutter** contre le réchauffement climatique
- **Préserver** la biodiversité et protéger les milieux et les ressources
- **Permettre** l'épanouissement de tous les êtres humains
- **Assurer** la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- **Fonder** les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

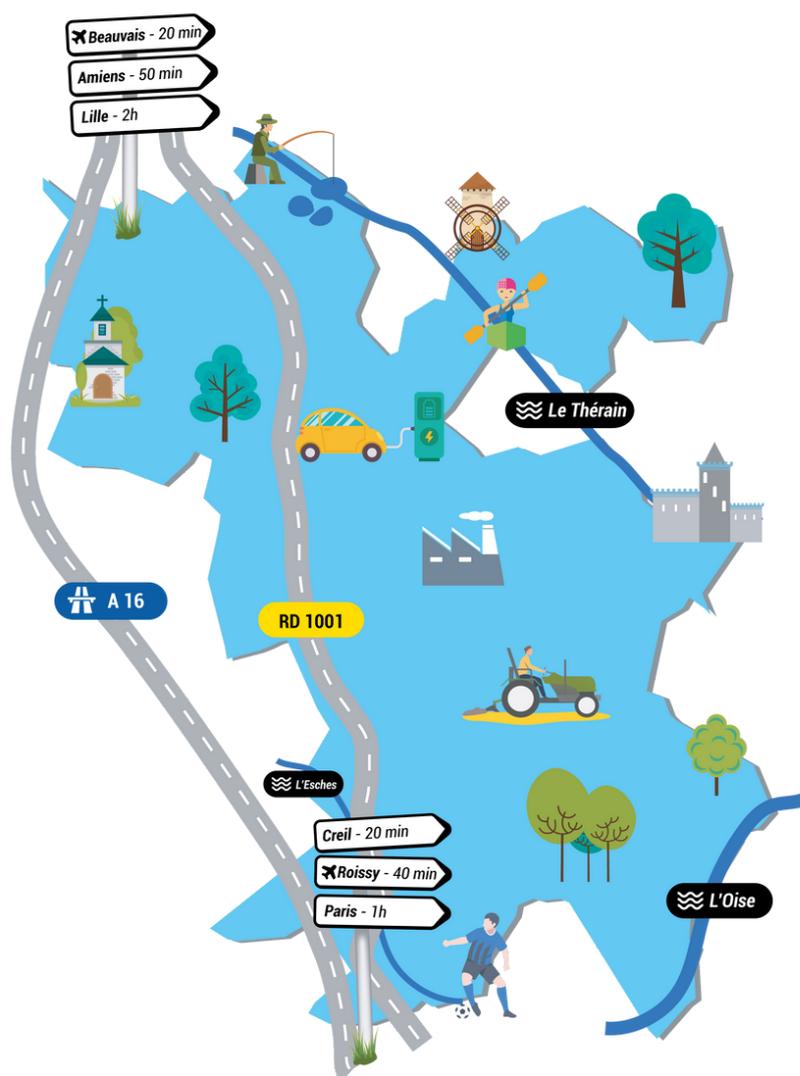
Le RADD se veut ainsi, dans l'esprit du législateur, un outil d'analyse globale et transversale des politiques territoriales.

Ce présent rapport de développement durable offre un aperçu complet des actions, des initiatives et des résultats de la Communauté de Communes Thelloise au cours de l'année 2023 en matière de durabilité.

En tant qu'entité engagée dans la promotion du bien-être environnemental, économique et social de ses habitants, la Communauté de Communes Thelloise s'est efforcée de mettre en œuvre des stratégies visant à favoriser un avenir durable et équilibré pour sa population. Il met en évidence les efforts entrepris, les progrès réalisés et les domaines où des améliorations sont nécessaires pour continuer à avancer sur la voie du développement durable.

# Le Territoire

La Communauté de communes Thelloise, est située dans la Région Hauts-de-France, spécifiquement dans le département de l'Oise. Cette entité territoriale a été officiellement établie le 1er janvier 2017 dans le but de rassembler et de coordonner les efforts des 41 communes qui la composent, afin de promouvoir un développement harmonieux et durable. Avec une population totale de 62 466 habitants en 2023, le territoire est le foyer d'une communauté dynamique et diversifiée. Elle contribue à la richesse du tissu social de la Communauté de communes Thelloise.



Le territoire de la Communauté de Communes Thelloise offre un cadre géographique varié et riche en ressources naturelles. Cette étendue territoriale comprend des zones urbaines, des zones rurales, des espaces agricoles, des espaces naturels, ainsi que des infrastructures et équipements divers.

Les caractéristiques géographiques, climatiques et sociales du territoire jouent un rôle crucial dans la compréhension de son environnement et de ses défis en matière de transition écologique.



# Le SCOT



## Ambitions Durables pour Notre Territoire

Concernant la reprise du Schéma de Cohérence Territoriale, après avoir adopté en mars 2023 le Projet d'Aménagement Stratégique, le travail s'est poursuivi par la rédaction du projet de Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Le Projet d'Aménagement Stratégique porte une ambition à la hauteur des enjeux actuels en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial, le Plan de Mobilité Simplifié, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et le Programme Local de l'Habitat.

Les principaux enjeux identifiés au Projet d'Aménagement Stratégique seront déclinés dans le DOO de manière opérationnelle :

1. Agir contre la précarité énergétique
2. Assurer l'accès de tous à une alimentation saine, sûre, durable et abordable
3. Optimiser, faciliter et diversifier les modes de déplacements locaux et vers les pôles structurants voisins
4. Privilégier l'urbanisation dans les secteurs desservis par les transports en commun
5. Lutter contre le changement climatique en réduisant les consommations énergétiques et en favorisant les énergies renouvelables
6. Gérer durablement les déchets
7. Préserver les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques et les zones humides
8. Intégrer l'enjeu de la ressource en eau dans les projets de développement
9. Promouvoir les projets d'économie circulaire
10. Protéger et valoriser les paysages
11. Préserver l'agriculture tout en encourageant la diversification et la valorisation des savoir-faire, notamment à travers l'artisanat, les terroirs (agritourisme), les circuits courts, et des activités comme le kayak et le canoë
12. Accompagner un développement touristique durable

# Le PLH

## Répondre aux Besoins en Logements : 2024-2029

En 2021, la CCT a débuté les travaux de son Programme Local de l'Habitat.

Le PLH est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat public et privé. Après avoir réalisé le diagnostic et élaboré sur cette base une stratégie, un plan de neuf actions a été arrêté le 6 décembre 2023. Il sera approuvé courant de l'année 2024.

L'enjeu, dans le courant de l'année, pour le territoire de l'intercommunalité consiste à répondre au mieux aux besoins de logements, en rééquilibrant la répartition du parc de logements entre l'offre publique et l'offre privée, en veillant à développer cette offre en limitant la consommation de fonciers et en incitant à la rénovation des passoires thermiques.

En perspective de l'année 2024, une étude de programme d'action foncière « Habitat » sera lancée. Elle permettra d'identifier à l'échelle de l'intercommunalité les ensembles fonciers à reconvertir, ceux en friche, les logements en état d'indignité, les zones dans lesquelles se développent une vacance qui porte préjudice au développement de la commune.

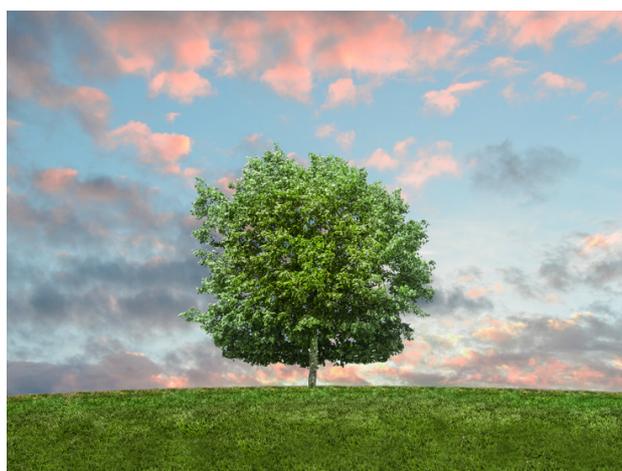


# Le PCAET

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial se fixe pour objectif majeur la préservation de la qualité de l'air, la réduction des consommations énergétiques, la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la promotion de la production d'énergie renouvelable, entre autres initiatives.



La Communauté de Communes Thelloise s'est engagée activement dans l'élaboration de son PCAET, en vue de s'adapter aux réalités du changement climatique en cours. Des actions concrètes, déclinées sous 21 fiches actions en faveur de la transition écologique, sont en cours de réalisation sur notre territoire pour répondre aux défis environnementaux qui nous attendent dans les domaines du transport, de l'énergie, ou même encore l'agriculture.



L'arrêt de projet du PCAET a été présenté et adopté lors de la séance du conseil communautaire du jeudi 23 mars 2023. Suite à la phase de consultation des organismes partenaires et la consultation de la population qui a été organisée entre le 19 octobre et le 20 novembre 2023, l'approbation du PCAET sera votée le 8 février 2024.

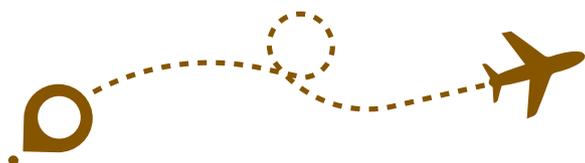
De nombreuses actions présentées dans ce rapport ont d'ores et déjà été lancées ou réalisées et répondent à des actions proposés dans notre PCAET. Elles vous sont présentées sur les pages suivantes.

## Les fiches actions du PCAET

<b>Axe 1 Impulser un nouveau rayonnement pour assurer l'attractivité raisonnée du territoire</b>	
Permettre la transition des entreprises et leur synergie	ACTION N°1 Accompagner la transition écologique des entreprises
Conserver l'attractivité des centres-villes/villages et de leurs commerces	ACTION N°2 – préserver et renforcer la fonction commerciale des centres-villes
Valoriser et adapter l'activité agricole	ACTION N°3 – Changements de pratiques agricoles ACTION N°4 – Structurer les filières agricoles
<b>Axe 2 : -Promouvoir la transition énergétique du territoire</b>	
Permettre la rénovation et la construction de bâtiments durables et adaptés	ACTION N°5 – Favoriser la rénovation des bâtiments ACTION N°6 – Créer un partenariat avec la filière des artisans experts des matériaux biosourcés et de la rénovation
Développer des énergies renouvelables locales	ACTION N°7 – Favoriser l'appui aux projets d'EnR
Développer les mobilités durables	ACTION N°8 – Favoriser les modes alternatifs de déplacements
<b>Axe 3 : Assurer un développement vertueux et durable qui préserve les qualités environnementales et patrimoniales garantes du cadre de vie</b>	
Développer la séquestration carbone du territoire	ACTION N°9 – Séquestration du carbone par le milieu agricole ACTION N°10 – Gestion et exploitation des forêts
Adapter la CCT au changement climatique et gérer les risques	ACTION N°11 – Sensibilisation des habitants aux risques naturels (ruissellement, retrait/gonflement des sols argileux, etc.) ACTION N°12 – Préserver le territoire des inondations
Diminuer les nuisances sur le territoire	ACTION N°13 – Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur ACTION N°14 – Diminuer les quantités de déchets des habitants
Protéger l'eau et la biodiversité	ACTION N°15 – Préservation et sensibilisation autour des captages prioritaires ACTION N°16 – Préservation des milieux et de la biodiversité
<b>Axe transversal : La mise en œuvre du PCAET pour une réussite commune</b>	
L'exemplarité de la CCT	ACTION N°17 – Une meilleure gestion de l'énergie sur le patrimoine intercommunal et communal ACTION N°18 – Une mobilité des agents optimisée ACTION N°19 – Privilégier les achats responsables ACTION N°20 – Optimiser la gestion des déchets
Gouvernance et communication autour du PCAET	ACTION N°21 – Gouvernance et communication autour du PCAET

## La Thermographie Aérienne et le Cadastre Solaire

En 2023, la Communauté de Communes Thelloise a entrepris un projet majeur en matière de développement durable. En effet, les élus ont souhaité anticiper l'approbation du PCAET en lançant dès à présent la réalisation d'une prestation de thermographie aérienne et de cadastre solaire.



### La thermographie aérienne

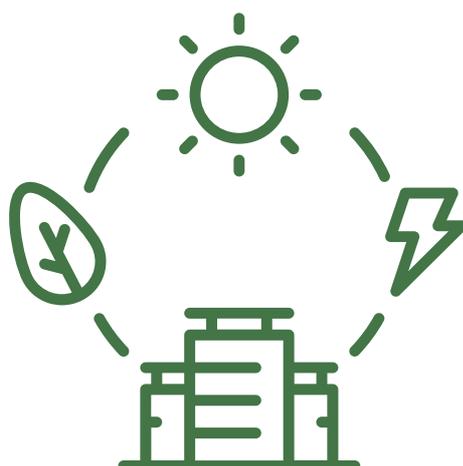
La thermographie aérienne constitue une méthode d'imagerie infrarouge visant à détecter les variations de température à la surface de notre territoire. À l'aide de clichés thermiques aériens, il est possible d'identifier les zones présentant des déperditions énergétiques significatives ainsi que les sources de chaleur excessives.



### Le cadastre solaire

Le cadastre solaire regroupe des données spécifiques sur chaque bâtiment, évaluant minutieusement leur exposition au soleil. Ces informations détaillées alimentent une cartographie interactive, offrant une représentation visuelle du potentiel solaire de chaque structure. Cela permettra aux habitants et entreprises du territoire d'avoir une information complète et fiable.

L'initiative de la thermographie aérienne et du cadastre solaire s'inscrit dans la volonté de la Communauté de Communes Thelloise de prendre des mesures concrètes en faveur du développement durable. En comprenant mieux les dynamiques énergétiques de notre territoire, nous pouvons élaborer des stratégies ciblées pour favoriser l'efficacité énergétique, encourager l'utilisation des énergies renouvelables et contribuer ainsi activement à la transition énergétique et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



# La Convention précarité

## Vers un partenariat prometteur avec ENEDIS pour la lutte contre la précarité énergétique

Enedis, acteur majeur de la distribution d'électricité en France, s'engage dans un partenariat essentiel avec la Communauté de Communes Thelloise pour lutter contre la précarité énergétique.

La précarité énergétique touche près de 7 millions de ménages en France. Cette collaboration vise à identifier les zones de précarité énergétique au sein de la communauté, facilitant ainsi un accompagnement plus efficace des personnes concernées.

Au cœur de cette initiative, Enedis propose à la collectivité la mise à disposition du rapport Geodip, un outil développé en partenariat avec l'Observatoire National de la Précarité Énergétique. Ce rapport, illustré avec des représentations cartographiques, offre une vision claire des zones sensibles. Enedis fournira également des données statistiques sur les coupures et réductions de puissance, permettant ainsi à la Communauté de Communes Thelloise de définir des actions prioritaires pour lutter contre la précarité énergétique.

Cette collaboration, qui se matérialise par une convention d'une durée d'un an, contribuera à renforcer l'efficacité des actions locales de lutte contre la précarité énergétique, marquant ainsi une avancée significative dans le développement durable du territoire.



# Plan de Mobilité Simplifié

## Réinventer les Déplacements pour un Territoire Durable

Le Plan de Mobilité Simplifié, élaboré en coordination avec la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), représente une étape cruciale dans la réflexion sur la mobilité au sein de notre territoire. Son principal objectif est de répondre de manière optimale aux besoins de mobilités des acteurs du territoire.



Ce plan se caractérise par une approche globale et multimodale des déplacements à l'échelle intercommunale. Il vise à repenser la manière dont nous nous déplaçons en favorisant des solutions diversifiées et en lien étroit avec les évolutions territoriales envisagées.

La collaboration entre la Communauté de Communes Thelloise et le bureau d'étude en charge du projet PMS a permis de dresser un plan d'actions en 2023 afin de fixer une stratégie à court, moyen et long termes, déclinée sur 6 axes:

1. Améliorer l'offre de transport en commun
2. Optimiser l'utilisation de la voiture individuelle
3. Développer les mobilités douces
4. Favoriser l'intermodalité
5. Lutter contre les nuisances liées au trafic routier
6. Sensibiliser et communiquer largement sur les bonnes pratiques

Une fois le PMS finalisé, le plan sera soumis à l'adoption par le Conseil Communautaire, courant 2024.



# Le Covoiturage



## Les agents de la Thelloise à l'initiative pour Réduire les Émissions de GES à la CCThelloise

Les employés de la CCT se sont résolument engagés à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2023, de nombreuses initiatives de covoiturage ont été lancées pour les trajets domicile-travail. De plus, le gouvernement a récemment mis en place une mesure incitative encourageante visant à promouvoir le covoiturage.

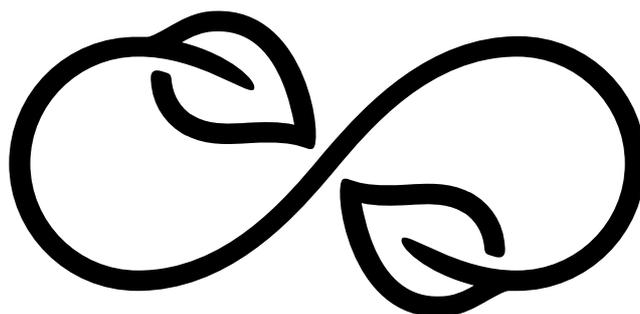


Dans le cadre de cette initiative, les citoyens ont désormais accès à une aide de l'État d'un montant de 100 euros pour encourager et faciliter la pratique du covoiturage. Cette incitation financière vise à réduire la congestion routière, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser le partage de trajets entre les conducteurs et les passagers.

# Le forfait mobilité durable

## La Thelloise incite ses agents à adopter des Modes de Transport Responsables au sein du siège

Le Forfait Mobilités Durables est un dispositif qui a été mis en place par la Thelloise et qui vise à encourager les agents territoriaux de la CCT, à privilégier des modes de transport respectueux de l'environnement pour leurs trajets domicile travail.



Pour prétendre au forfait, l'agent doit utiliser l'un des moyens de transport éligibles pendant un minimum de 30 jours par an pour ses déplacements domicile travail.

Le montant annuel du forfait varie en fonction du nombre de jours d'utilisation du moyen de transport durable et est modulé selon la quotité de temps de travail de l'agent :

- **100 €** pour une utilisation de 30 à 59 jours.
- **200 €** pour une utilisation de 60 à 99 jours.
- **300 €** pour une utilisation d'au moins 100 jours.

En plus du covoiturage, le forfait est également octroyé aux nouveaux modes de transport "à mobilité douce", tels que trottinettes, mono-roues, gyropodes ainsi que les cyclomoteurs, motocyclettes, cycles à pédalage assisté, ou engins de déplacement motorisés ou non, loués en libre-service.

Cette incitation financière encourage les agents territoriaux à adopter des pratiques de mobilité plus durables, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation de notre planète. Sur l'année 2023, 6 agents ont bénéficié du forfait mobilité durable pour un total de 1000 euros versés par la CCThelloise.

## **Une Nouvelle Ère pour le Covoiturage: La Thelloise Investit 30 000 € dans un Plan d'Incitatifs Financiers**

La Communauté de Communes Thelloise (CCT) franchit une étape significative dans la promotion du covoiturage avec la mise en place d'un partenariat avec une plateforme de covoiturage qui permettra aux conducteurs de trajet domicile-travail d'être incités financièrement pour prendre des passagers.

Prévue pour être lancée courant 2024, cette initiative vise à faciliter et encourager le covoiturage sur le territoire.

Actuellement, la Thelloise est en phase d'analyse pour déterminer la plateforme de covoiturage qui répondra au mieux aux besoins du territoire.

Investir dans le Covoiturage est une priorité pour réduire l'autosolisme, fluidifier les trafics routiers et réduire les émissions carbone.

Ce plan de financement de 30 000 € s'étend sur une période d'un an. Il offrira une enveloppe généreuse qui permettra de financer environ 15 000 trajets sur le territoire.

### **Réflexion sur les mobilités partagées**

La Communauté de Communes Thelloise se positionne à l'avant-garde de l'innovation en matière de mobilité avec une réflexion approfondie sur les mobilités partagées.

Cette initiative d'autopartage vise à résoudre des problématiques spécifiques, telles que le dernier kilomètre pour les usagers du train, les déplacements professionnels pour les non-motorisés et offre une solution de déplacement au sein du territoire pour les personnes sans véhicule ou les ménages ne disposant pas d'un second véhicule.

## Schéma des Mobilités Douces

La CC Thelloise travaille activement à l'élaboration d'un schéma des mobilités douces.

Afin d'atteindre un schéma cohérent avec les politiques menées par la Thelloise, plusieurs actions doivent être mises en oeuvre, notamment :

### **À l'échelle intercommunale :**

- Valoriser l'itinéraire de la Trans'Oise.
- Étudier la faisabilité de l'itinéraire du SR3V.

### **À l'échelle du territoire :**

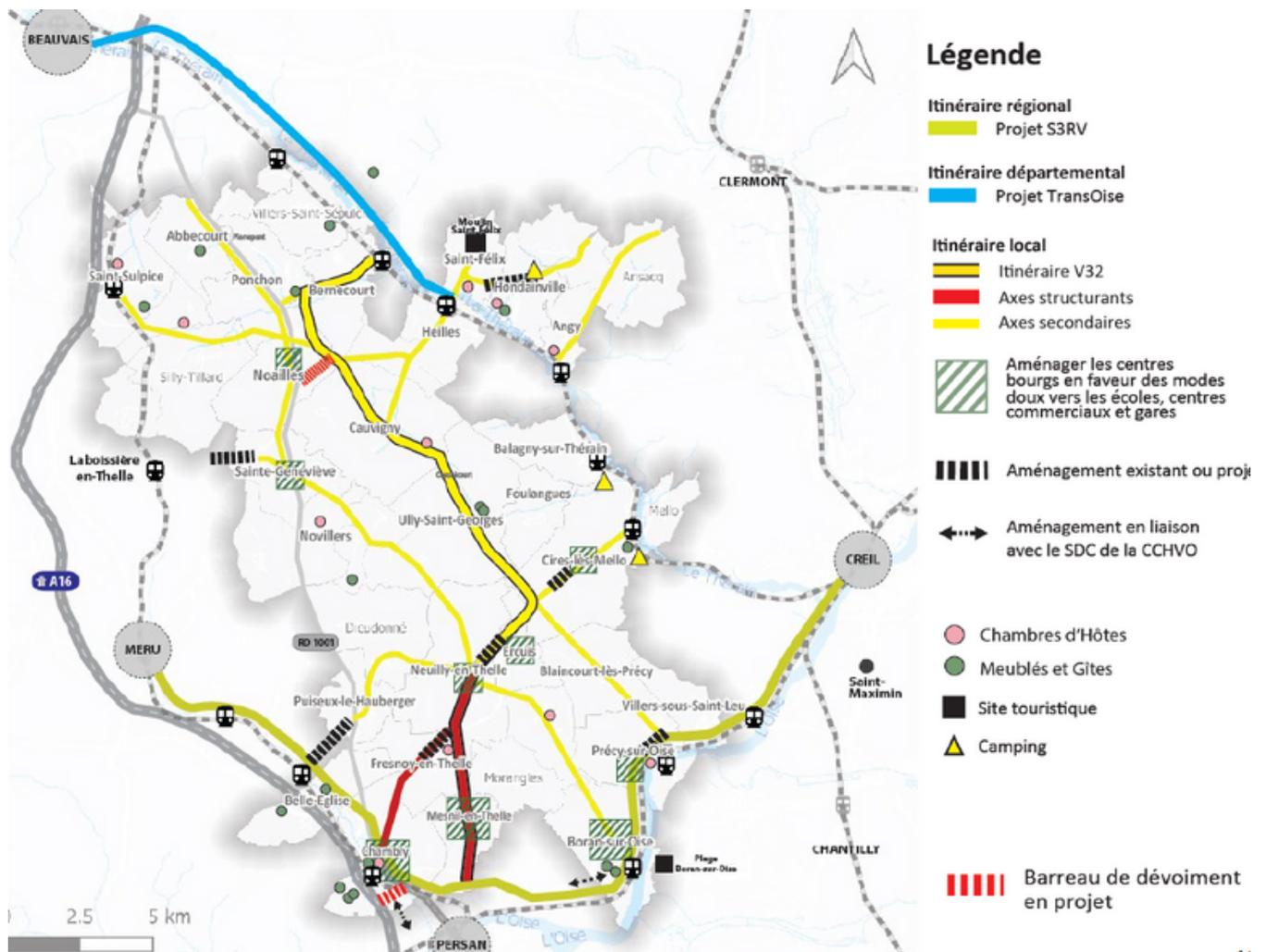
- Étudier la faisabilité des liaisons entre les principaux bourgs.
- Assurer la cohérence entre le réseau local et les itinéraires touristiques environnants.
- Étudier la faisabilité de l'ancien itinéraire "V32" le long de l'ancienne voie ferrée.

### **À l'échelle communale :**

- Sécuriser les rabattements vers les points d'intérêts principaux tels que les établissements scolaires, centres-bourgs, gares, etc.
- Faciliter l'accès aux gares ferroviaires.
- Apaiser la circulation dans les centres-bourgs.
- Traiter et sécuriser les traversées de la RD1001, en particulier à Chambly et Sainte Geneviève.

La carte ci-après illustre le potentiel en termes d'aménagements doux du territoire de la CC Thelloise.

# Schéma d'intention du futur réseau modes doux



# Le Pass Thelle Bus

## 20 Ans d'Engagement pour une Mobilité durable et accessible

Le réseau de transport en commun, le Pass Thelle Bus, célèbre ses 20 ans d'existence en 2023 avec une offre améliorée pour répondre encore mieux aux besoins des habitants du territoire en matière de mobilité. Les dernières nouveautés ont été dévoilées lors de la Journée du Transport Public, le samedi 17 septembre dernier, sur le marché de Chambly. Cet événement a été l'occasion pour les services de la CC Thelloise, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) et Oise Mobilité, d'annoncer les avancées majeures qui viennent enrichir votre expérience de déplacement au quotidien.



## Une Nouvelle Ligne au Cœur de la Ville : Chambly - Place Charles de Gaulle

La fierté de cette année réside dans le lancement d'une nouvelle ligne régulière, spécialement conçue pour desservir le cœur de la ville de Chambly et ses principaux pôles d'intérêt.

Opérationnelle toute l'année du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h, cette ligne compte 10 arrêts stratégiques entre la gare de Chambly et les commerces de la zone d'activité des Portes de l'Oise. L'avantage majeur de ce service est sa flexibilité, fonctionnant sans réservation préalable et cela pour seulement 70 centimes le trajet!

Il est noter que pour l'année 2024 un élargissement de l'amplitude horaire va être proposée à partir de septembre: **Du lundi au samedi de 7h00 à 20h00**



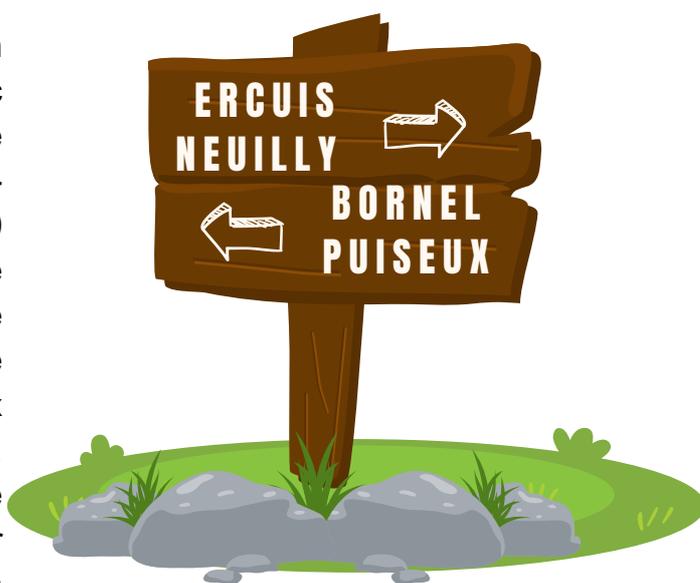
## Amélioration des Horaires sur la Ligne Interurbaine Ercuis-Persan

Dans un souci constant de répondre aux attentes de nos usagers, des ajustements significatifs ont été apportés aux horaires de la ligne interurbaine Ercuis-Persan. Désormais, deux trajets supplémentaires ont été instaurés pour offrir une flexibilité accrue aux utilisateurs de cette liaison. Ces modifications visent à faciliter vos déplacements entre ces deux localités, renforçant ainsi la connectivité de notre réseau.

# Deux Nouvelles Voies Douces créées en 2023

Cette année 2023 a été marquée par la création de deux nouvelles voies douces, créant ainsi des liaisons sécurisées au sein de notre territoire. Une voie relie Ercuis à Neuilly-en-Thelle et une autre relie Puiseux-le-Hauberger à Bornel. Le projet Puiseux-Bornel représente une collaboration étroite entre la Communauté de communes Thelloise et la Communauté de communes des Sablons, unissant leurs efforts pour donner naissance à cette voie douce. Cette initiative s'inscrit dans une perspective intercommunale et interterritoriale en faveur de la mobilité douce.

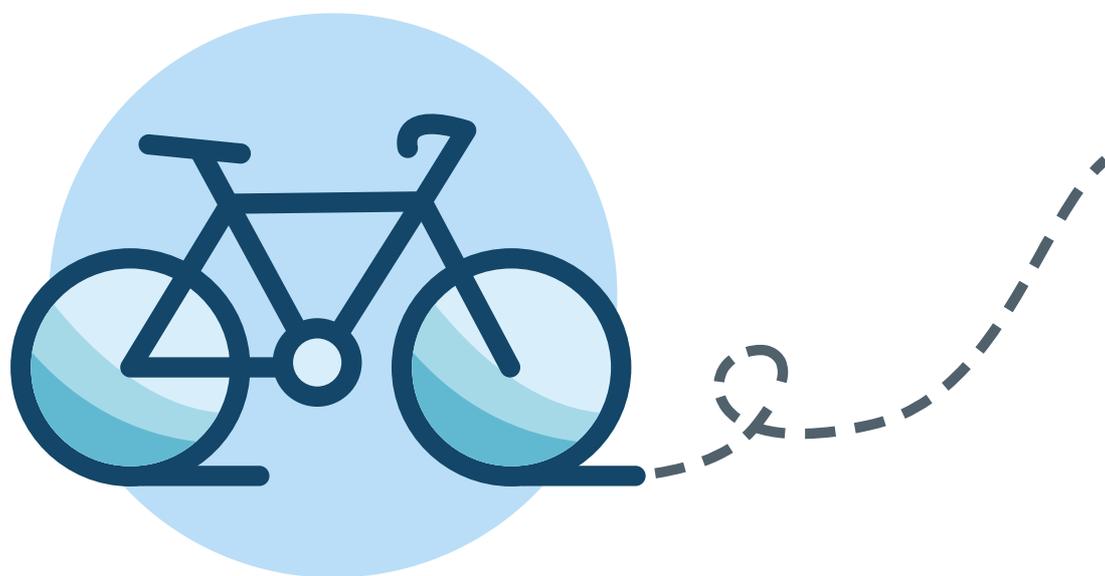
La concrétisation de cette vision a pris forme le 27 septembre avec l'inauguration de la voie douce entre Bornel et Puiseux-le-Hauberger. S'étendant sur 1 500 mètres linéaires, cette infrastructure représente une avancée significative dans le développement des réseaux dédiés aux piétons et cyclistes. Sa conception a été pensée de manière à faciliter particulièrement le trajet des jeunes étudiants se rendant au collège Françoise Sagan à Bornel, offrant ainsi un cheminement direct et sécurisé. Des économies d'énergie ont également été réalisées grâce à l'ajout de pastilles photoluminescentes tout le long du parcours.



Concernant le projet Puiseux-Bornel, ce dossier a été géré par la CC des Sablons et financé sur la section hors agglomération par chaque EPCI (Thelloise et Sablons), en fonction des limites territoriales, ainsi que par la commune de Puiseux-le-Hauberger sur la section en agglomération de Puiseux. Le coût total du projet s'élève à 455 444,81 € TTC, avec une participation significative de la CC Thelloise, représentant 53 % du montant total.

Le 14 octobre, une nouvelle étape a été franchie avec l'inauguration de la voie douce reliant Ercuis à Neuilly-en-Thelle. Avec une largeur de 2,5 mètres et une longueur de 330 mètres, cette voie offre un itinéraire sécurisé pour les piétons et cyclistes. Les aménagements tels que le marquage au sol, l'engazonnement, la pose de potelets, de barrières et de candélabres, démontrent notre engagement continu en faveur d'une mobilité douce bien intégrée dans notre environnement local, enrichissant ainsi l'offre de déplacements durables sur notre territoire.

Pour la liaison Ercuis-Neuilly, la réalisation a été portée par la CC Thelloise et financée sur la section hors agglomération par la CCT, ainsi que par la commune d'Ercuis en agglomération. Le coût total du projet atteint 208 570,80 €, avec une contribution de la CC Thelloise à hauteur de 64 %, soit 133 485,31 € TTC et une subvention de 37 120 € perçue du Département pour soutenir cette initiative.



# La CCThelloise Branche ses Agents sur l'Électrique

La Communauté de Communes Thelloise (CCT) franchit une étape cruciale dans son engagement en faveur du développement durable en remplaçant sa flotte de véhicules thermiques par des voitures électriques.

## Impacts Environnementaux Positifs

### Économies de Carburant

Les 5 nouvelles voitures électriques ont permis des économies significatives en termes de carburant. Le remplacement des véhicules thermiques a engendré une économie de 1440 litres de carburant, contribuant ainsi à la préservation des ressources non renouvelables et à la réduction de la dépendance aux énergies fossiles.

### Réduction des Émissions

Ces données révèlent des chiffres impressionnants quant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En parcourant 21 072 kilomètres en véhicules électriques, la CCThelloise a évité d'émettre 3 698 780 kilogrammes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), soulignant ainsi son engagement envers la lutte contre le changement climatique.

### Emissions évitées

CO <sub>2</sub> (kg)	3 698 780
NO <sub>x</sub> (kg)	3,4
Particules (kg)	0,24
CO (kg)	14,54
Hydrocarbures et NO <sub>x</sub> (kg)	4,82

# De nouvelles bornes de recharge sur le territoire de la Thelloise

La Communauté de Communes Thelloise renforce son engagement en faveur de la mobilité électrique avec l'installation récente de trois nouvelles bornes de recharge Mouv'Oise par le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) sur le territoire. Ces nouvelles infrastructures qui s'ajoutent aux 12 existantes seront situées à Ercuis, Belle Eglise et Sainte Geneviève. Cela souligne la volonté de la CCT de soutenir activement la transition vers une mobilité plus propre. En parallèle, les données liées à ces bornes de recharge témoignent d'une adoption croissante des véhicules électriques au sein de la communauté.

## Une Décision Proactive pour un Futur Durable

La mise en place de ces trois nouvelles bornes de recharge, planifiée et budgétée pour l'année 2023, s'inscrit dans une démarche proactive de la CCT. La CCThelloise finance le fonctionnement de ces bornes sur une période de 5 ans.

Face à l'évolution des préférences des citoyens en faveur de solutions de mobilité durables, la CCT prend des mesures concrètes pour répondre à cette demande croissante. Ces nouvelles infrastructures contribuent à faciliter l'adoption des véhicules électriques.

### Soutenir la Mobilité Propre par l'Extension du réseau d'Infrastructures

L'installation de bornes de recharge n'est pas simplement une question de commodité, mais un élément crucial pour mailler le territoire de zones de recharges.

Ces nouvelles bornes permettent de répondre à une demande croissante, impliquant un engagement continu pour la création d'un réseau de recharge robuste et accessible.

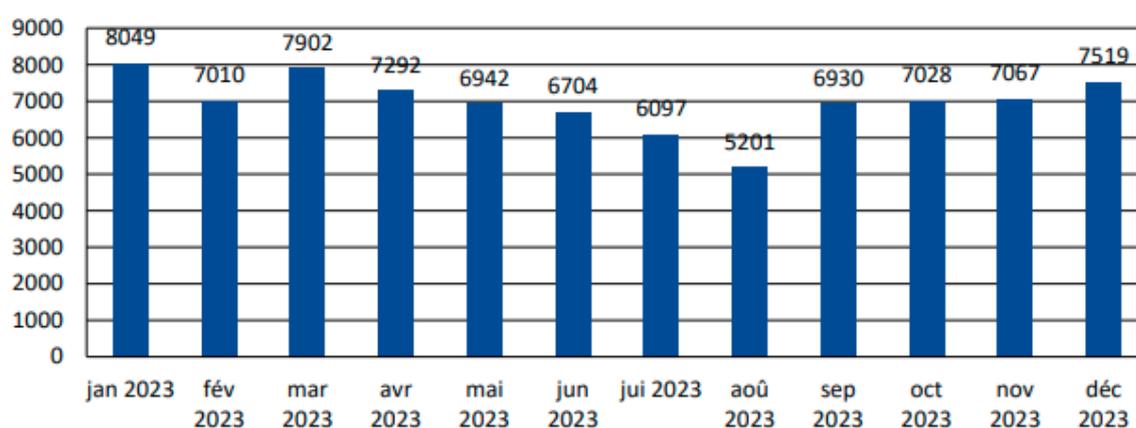
### Données de Recharge Témoignant de la Croissance

Les données récentes montrent une augmentation significative de l'utilisation des bornes de recharge au cours de la dernière année. Avec un nombre impressionnant de 83,741 charges, enregistrant une augmentation de 15%, le territoire témoigne d'une adoption accrue des véhicules électriques. La durée totale de charge a également augmenté de 21%, atteignant un total de 301,373 heures. Un total de 996 156 km ont été effectué grâce à l'énergie électrique sur le territoire.

## CHIFFRES-CLES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

		<i>Evolution année précédente</i>
Nombre de charges	83741	+15%
Durée totale de la charge (heures)	301373	+21%
Durée moyenne de charge (heures)	4	+33%
Consommation totale rechargée (kWh)	1452909	+23%
Consommation moyenne par charge (kWh)	17	+6%

## NOMBRE DE CHARGES MENSUELLES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023



## DISTANCES REMARQUABLES PARCOURUES GRACE AU RESEAU MOUV'OISE, DU 01/01/2023 AU 31/12/2023



**1181,8**  
fois la longueur de  
la muraille de Chine  
(8 852 km)



**261,0**  
fois le tour de la  
Terre  
(40 075 km)



**27,2**  
fois la distance  
Terre – Lune  
(384 000 km)



**0,134**  
fois la distance  
Terre – Mars  
(78 340 000 km)



# La Responsabilité Sociétale des Entreprises



## Les Marchés Publics

### Volet social

La Communauté de Communes Thelloise (CCT) a intégré, dans les marchés publics, où cela est applicable, des clauses d'insertion. Ces clauses impliquent que le titulaire du marché s'engage à offrir à une personne éloignée de l'emploi l'opportunité de réaliser un certain nombre d'heures de travail. Ce processus inclut la mise en place d'un tuteur et éventuellement des sessions de formation, dans le but de favoriser une embauche à long terme. Ces engagements pris par le titulaire font l'objet d'un suivi étroit en collaboration avec le service de développement économique de la Thelloise.



Cet accent sur les démarches environnementales et sociales traduit la volonté de favoriser une approche durable tout au long des projets, visant à contribuer positivement au bien-être au travail et à la préservation de l'environnement.

### Volet environnemental

Les marchés intègrent des démarches environnementales par le biais de clauses spécifiques, visant à préserver l'équilibre écologique ainsi que les ressources naturelles.

Ces exigences s'étendent au-delà d'un marché spécifique, en s'appliquant de manière générale à tous les projets, avec une emphase particulière pour les marchés de travaux. L'objectif est d'encourager une approche durable dans l'ensemble des opérations, promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement, quel que soit le type de marché concerné.

Dans cette perspective, le titulaire est appelé à mettre en œuvre des actions concrètes pour minimiser les émissions de Gaz à Effet de Serre, gérer efficacement les déchets et respecter divers aspects environnementaux tels que la protection du milieu naturel, les émissions sonores, les vibrations, la pollution atmosphérique et celle de l'eau.

# La sobriété numérique

## Une Approche Responsable Encouragée au sein de la Communauté de Communes Thelloise

À l'heure où la sobriété numérique se profile comme une nécessité pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités en ligne, la Communauté de Communes Thelloise s'engage activement dans cette démarche en intégrant la sobriété numérique à ses pratiques internes.

La Thelloise a pris la mesure des enjeux environnementaux liés à ses pratiques numériques et a décidé d'adopter des initiatives concrètes pour promouvoir la sobriété numérique au sein de ses services. Parmi ces mesures, la révision des signatures électroniques des mails ainsi que le retrait des photos dans les signatures mail pour les communications internes. Cette décision permet de diminuer la taille des mails échangés, contribuant ainsi à une utilisation plus efficiente des ressources numériques.

Consciente que le succès de cette transition réside dans la compréhension et l'adhésion de tous, la CCThelloise a organisé des ateliers de sensibilisation à la sobriété numérique durant l'année 2023. Ces ateliers, déployés spécifiquement pour les agents, ont eu pour objectif d'informer le personnel sur les enjeux écologiques liés aux pratiques numériques et de les accompagner dans la mise en place de gestes plus responsables au quotidien. Les agents sont donc engagés dans cette transition écologique au sein du siège.



# Éducation à la Biodiversité

## Des Carrés Pédagogiques pour Comprendre et Préserver

Les carrés biodiversité, au nombre de six et judicieusement répartis sur notre territoire, ont récemment été enrichis par l'installation de panneaux pédagogiques au cours de l'été dernier. Initiée par nos équipes dévouées du service patrimoine et espaces verts, cette démarche vise à sensibiliser la communauté locale à l'importance de la biodiversité tout en laissant ces écosystèmes évoluer naturellement.



Rappelons que nos équipes adoptent une approche non intrusive, permettant à ces espaces de s'équilibrer de manière autonome. Cette méthode favorise la biodiversité tant pour la flore que pour la faune. Dans ces carrés, les fleurs sauvages, les papillons, les vers de terre et les insectes sont accueillis comme des acteurs essentiels de cet équilibre écologique.

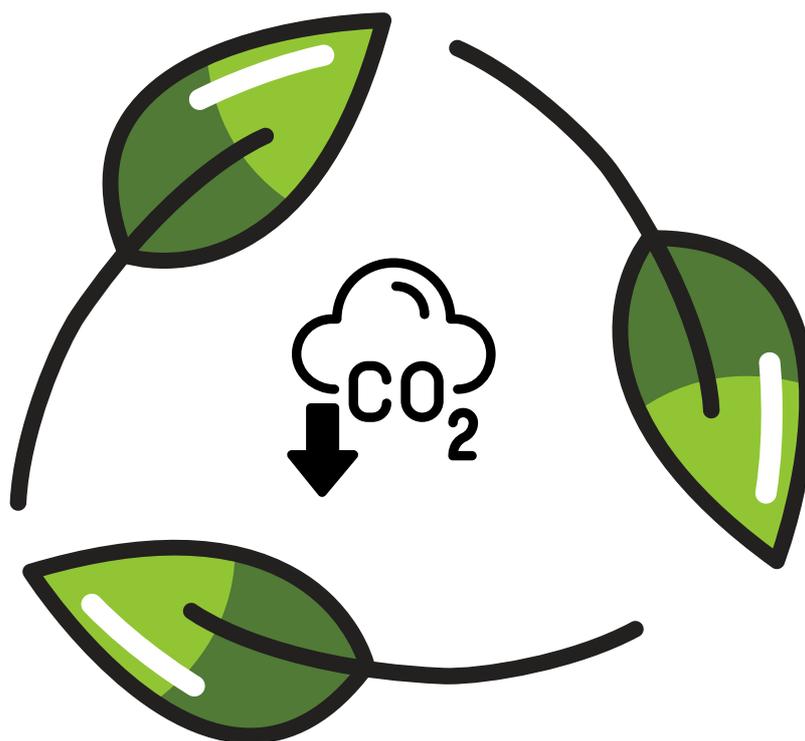
Les panneaux pédagogiques nouvellement installés apportent une dimension éducative à ces espaces, permettant aux résidents de découvrir et de comprendre les richesses naturelles qui évoluent au sein de leur propre communauté.

Ces carrés de biodiversité se trouvent dans les villes suivantes : Villers-Saint-Sépulcre, Hondainville, Novillers-les-Cailloux, Neuilly-en-Thelle, Ercuis et Chambly. Cette initiative, au-delà de son aspect éducatif, souligne l'engagement de notre territoire à préserver et à encourager la biodiversité locale.

# Mesures Compensatoires

## Création de Zones Humides en Faveur de la Biodiversité.

La station d'épuration mise en service en 2015 à Hermes gérée par la CCThelloise a indubitablement contribué au bien-être des communes raccordées, mais elle a également eu des répercussions sur les zones d'expansions des crues et les zones humides avoisinantes. En accord avec les obligations et les réglementations en vigueur, des mesures compensatoires ont été mises en place pour rétablir l'équilibre écologique et favoriser la biodiversité. Ces initiatives se déroulent sur les communes de Berthecourt et de Hermes, avec des actions ciblées pour la création d'une prairie humide, d'une roselière et de deux mares au nord du territoire.



## Création d'une Prairie Humide à Berthecourt

La Communauté de Communes Thelloise a entrepris la création d'une prairie humide à Berthecourt avec des interventions réfléchies pour minimiser l'impact écologique.

**Décaissement des sols :** Un volume significatif de 4000m<sup>3</sup> a été décaissé, permettant ainsi une expansion adéquate des crues, cruciale pour la régulation hydraulique.



En abaissant le sol, l'objectif était de favoriser l'expression des espèces floristiques propres aux prairies humides.

**De nouvelles espèces végétales:** le Vulpin des prés, la Canche cespiteuse, le Lotier corniculé, la Cardamine des prés, la Salicaire commune et la Valériane officinale, ont été semées pour enrichir la biodiversité.

**Accueil d'une faune diversifiée :** La prairie humide a créé un habitat idéal pour une faune riche et diversifiée, comprenant des insectes comme des orthoptères, des odonates, des amphibiens tels que le Crapaud commun et la Grenouille agile, ainsi que des oiseaux comme la Fauvette grise et le Bouvreuil pivoine, avec une mention spéciale pour le Râle d'eau qui affectionne particulièrement cet environnement temporairement engorgé.

### Espèces floristiques présentes



Salicaire  
*Lythrum salicaria*

Sirpe des marais  
*Eleocharis palustris*

Iris des marais  
*Iris pseudacorus*

Massette à feuille étroite  
*Typha angustifolia*

### La faune que l'on peut rencontrer



Bouvreuil pivoine  
*Phyrrula phyrula*

Fauvette grise  
*Sylvia communis*

Râle d'eau  
*Rallus aquaticus*

Agrion éclatant  
*Calopteryx splendens*

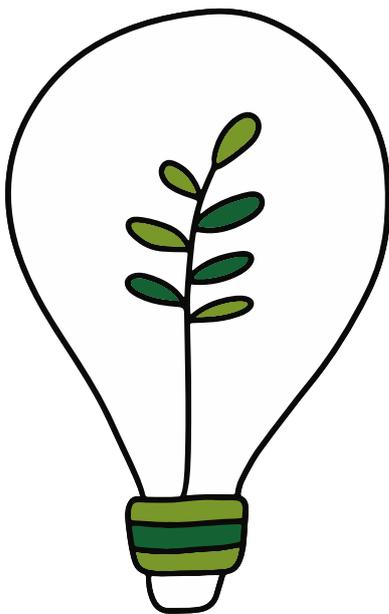
Grenouille agile  
*Rana dalmatina*

Crapaud commun  
*Bufo bufo*

## Création d'une zone humide et d'une Roselière<sup>2</sup>

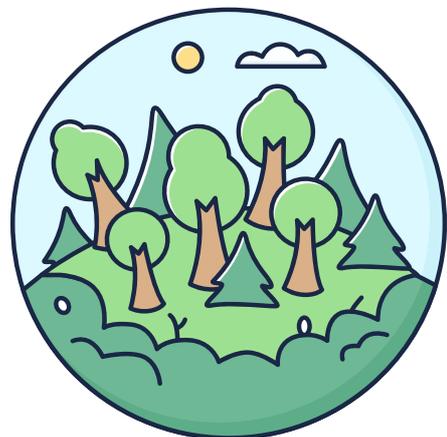
La Communauté de Communes Thelloise a également œuvré à la création d'une noue à Hermes, avec un focus particulier sur la roselière et une prairie humide.

**Création d'une roselière basse et d'une prairie humide :** Le sol a été partiellement abaissé pour créer un milieu riche en espèces hélophytes, inondé une partie de l'année. Des espèces telles que la Salicaire, la Laiche aiguë, la Laiche des rives, l'Iris des marais, la Sirpe des marais, et la Massette à feuilles étroites dominent la roselière.



**Installation d'une végétation hélophytique (plantes semi-aquatiques) :** Cette végétation crée des habitats propices à la faune, avec des rencontres fréquentes d'insectes comme les orthoptères : la Tétrix riverain, d'amphibiens comme la Grenouille Verte ou la Grenouille agile et d'oiseaux tels que la Linotte mélodieuse et la Fauvette grisette.

**Plantation de haies et de bosquets :** Des espèces d'arbres et d'arbustes, tels que le Saule blanc, l'Aulne glutineux, la Bourdaine et le Saule des vanniers, ont été soigneusement plantés pour diversifier la flore et fournir des abris et des perchoirs pour les oiseaux.



## Nouvelles Zones Végétalisées par la Communauté de Communes Thelloise



Le lundi 23 janvier 2023, les équipes de la Communauté de Communes Thelloise, en partenariat avec VerdiCité, ont inauguré un projet ambitieux de création de trois nouvelles zones végétalisées. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision de la Communauté de Communes Thelloise en faveur du développement durable et de la préservation de la biodiversité.

30 arbres et arbustes ont trouvé leur place dans les zones d'activité à Hondainville et Ercuis. Cette action a été menée dans le cadre d'un partenariat avec VerdiCité, qui s'est engagé à planter un arbre pour chaque tranche de 1000€ investis.

Le projet est aligné avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) car la démarche ne se limite pas à la séquestration du carbone, mais s'étend également à des politiques de prévention contre le ruissellement, les inondations, et contribue à la lutte globale contre le réchauffement climatique.

Les emplacements ont été soigneusement choisis sur des zones d'activité gérées par la Communauté de Communes Thelloise. Ces espaces, initialement dépourvus de plantation, ont été sélectionnés en raison de leur potentiel à être transformés en zones favorisant la biodiversité.

Au total, 29 arbustes et 1 arbre de 6 essences différentes ont été plantés sur les 3 sites, à Hondainville et à Ercuis. Les essences ont été choisies stratégiquement, incluant des variétés mellifères pour attirer les abeilles, persistantes et adaptées à l'environnement local.



# Les déchets

## Tri à la Source des Bio-Déchets

Le Pôle Déchets poursuit les ventes de composteurs avec succès et animent des formations et des réunions publiques pour sensibiliser la population à l'intérêt de cette solution.

### **Le Compostage, Pilier d'une Écologie Florissante**

L'une des réalisations phares de l'année 2023 réside dans la promotion du compostage au sein du Pôle Déchets. Avec la vente de 669 composteurs au cours de l'année, la communauté franchit une étape significative vers la réduction des déchets organiques. Depuis le lancement de cette initiative en 2009, un total impressionnant de 3,966 composteurs a été vendu, témoignant de l'adhésion croissante des résidents à des pratiques plus durables.

### **Formation et Sensibilisation : Des Citoyens Engagés**

La sensibilisation demeure un pilier essentiel du développement durable, et le Pôle Déchets de la CCT a intensifié ses efforts en 2023. Quatorze formations dédiées au compostage ont été organisées, avec un stand d'information, touchant ainsi 206 participants. Ces formations visent à armer les citoyens de connaissances pratiques pour intégrer le compostage dans leur quotidien.

### **Réunions Publiques : Un Dialogue Actif avec les habitants et parties prenantes**

L'engagement direct avec les acteurs locaux s'est également renforcé en 2023, avec la tenue de huit réunions publiques dans les différentes communes de la CCThelloise. Ces réunions ont servi de plateforme pour sensibiliser les citoyens aux pratiques de tri, de compostage, et de réduction des déchets. Au total, 157 personnes ont été sensibilisées au cours de ces sessions interactives, démontrant la volonté de la Thelloise de partager et d'échanger des connaissances pour un impact durable.

## De nouveaux camions pour assurer la collecte



Le mardi 25 avril 2023, les premiers camions de collecte flambant neufs ont fait leur entrée pour remplacer les anciens véhicules, marquant ainsi le début d'une ère plus respectueuse de l'environnement.

Les nouveaux camions de collecte ne sont pas simplement des remplacements, mais des investissements concrets pour un développement plus respectueux de l'environnement. Conçus pour minimiser leur impact environnemental, ces véhicules de dernière génération représentent un engagement ferme pour la réduction de l'empreinte carbone de la collecte des déchets.

Ces nouveaux camions utilisent du biocarburant OLEO 100 à base de colza. Le colza, une culture végétale durable, est transformé en un carburant écologique qui offre une alternative plus propre aux carburants fossiles traditionnels.

# Les Subventions

## Subvention pour l'Achat de Broyeurs : Une Incitation Lancée en 2022 et qui a perduré en 2023

La subvention destinée à l'achat de broyeurs, mise en place en 2022, illustre l'engagement précoce de la Thelloise en faveur de pratiques écoresponsables. Cette incitation financière est ouverte aux particuliers, octroyant un remboursement de 100 euros (sauf si le coût du broyeur est inférieur) et de 400 euros pour les associations. En 2022, pas moins de 119 subventions ont été attribuées, témoignant d'une adhésion notable de la communauté à cette démarche visant à favoriser le recyclage et la réduction des déchets verts. En 2023, 47 subventions ont été attribuées.



## Subvention pour l'Achat de Récupérateurs d'Eau

Dans la continuité de ses actions, la CCT a étendu ses subventions écologiques en lançant pour 2024, une initiative dédiée à l'achat de récupérateurs d'eau. Cette nouvelle subvention, accessible aux particuliers, offre un remboursement de 50 euros pour un achat minimum de 200 euros. Cette mesure encourage la collecte d'eau de pluie, contribuant ainsi à une utilisation plus durable des ressources en eau et à une réduction des coûts pour les résidents engagés dans des pratiques responsables.

## **Modernisation des Points de Collecte Verre : Un Projet Ambitieux pour 2024**

La Communauté de Communes Thelloise entame pour l'année 2024 la modernisation des points de collecte verre sur son territoire.

### **Nouvelle Génération de Bornes à Verre : Une Transformation Attendue**

Le programme de modernisation des points de collecte verre débutera en 2024, avec le remplacement des bornes vétustes en plastique situées sur le territoire de l'ex Ruraloise par des bornes aériennes en bois et des bornes enterrées. Cette approche s'inscrit dans une démarche de durabilité en privilégiant des matériaux plus respectueux de l'environnement.

La CCT ne se contente pas de remplacer, mais elle procèdera également à un meilleur maillage des bornes sur certaines communes en introduisant des bornes aériennes ou enterrées.

De plus, il est prévu le déplacement de bornes sur certaines communes vers des lieux stratégiques, tels que le cœur de ville ou près d'églises. Ce déplacement se fera en optant pour des bornes enterrées.

Ces choix réfléchis visent à rendre les points de collecte plus accessibles et à les intégrer harmonieusement dans l'environnement.

### **Expérimentation à Chambly : Vers une Collecte Plus Économique et Écologique**

Un des aspects de ce projet concerne l'installation progressive de bornes à verre en bois sur la commune de Chambly, planifiée en trois phases.

Cette démarche permettra de tester de nouvelles approches et habitudes.

A partir de mars 2025, elle sera également accompagnée d'une diminution de la fréquence de collecte du verre en porte à porte, passant d'une fois toutes les deux semaines à une fois par mois.





## Un partenariat avec Orange sur la collecte des téléphones et accessoires

Le 3 octobre 2023 une convention avec ORANGE pour s'engager sur le programme RE (REcyclage, REconditionné, REparation, REprise) a été signée.

La Communauté de Communes Thelloise a été sensible à la démarche RSE d'Orange et a décidé, dans le cadre de ses compétences en matière de prévention et gestion des déchets de la soutenir.



Ainsi, la CCT a lancé au mois de novembre, avec la participation de ses 41 communes, une campagne de collecte de téléphones portables et accessoires usagés aux fins de reconditionnement par l'association Emmaüs International et de ré-emploi. Cette action pilotée par Orange vise à œuvrer pour l'environnement. Cette action a aussi pour objectif de favoriser le recyclage, la reprise ou l'achat de reconditionné, pour une consommation plus responsable, mais aussi à créer des emplois. Les téléphones reconditionnés seront ensuite distribués en Afrique.

La CC Thelloise a choisi de donner l'exemple : un bac de collecte a été mis à disposition des agents pour y déposer leurs appareils usagers. C'est **164** téléphones qui ont été récoltés.

Par la suite, des actions de sensibilisation et des collectes auprès des jeunes dans les établissements scolaires sont prévus en 2024.



# 1ère Journée de Classe d'Eau

## Élus Mobilisés Face aux Enjeux Hydriques et Climatiques

La Communauté de Communes Thelloise a pris l'initiative de mettre en place des sessions d'information dédiées à tous les élus de son territoire en matière d'eau.

Le jeudi 27 avril, l'intercommunalité a organisé sa première journée de classe d'eau, rassemblant 22 élus de tout le territoire, y compris le Président Pierre Desliens et le vice-président délégué à la ressource en eau, Alain Devooght. La thématique principale de la journée était le ruissellement, avec un accent particulier sur les solutions pouvant atténuer les impacts des coulées de boues.

Les participants ont été transportés à Clairoix près de Compiègne par un moyen de transport en commun affrété par la CC Thelloise. Sur place, le Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA) a ouvert ses portes pour une visite du showroom ADOPTA\*, mettant en avant des ouvrages visant à minimiser l'impact des coulées de boues et à mieux gérer les eaux pluviales.



*\*ADOPTA : Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques alternatives en matière d'eaux pluviales*

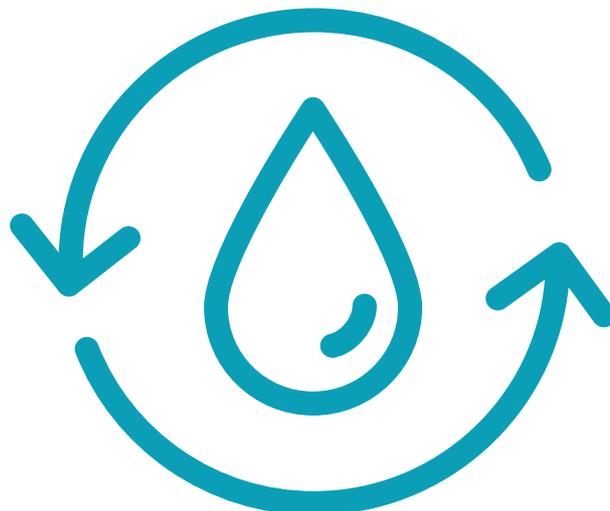


La journée s'est poursuivie avec une visite des aménagements récemment réalisés par la commune de Jaux, près de Compiègne. Ces projets, réalisés en collaboration avec le SMOA, ont démontré l'efficacité des solutions techniques, administratives et financières pour limiter le ruissellement.

La visite du marais de Sacy Le Grand, guidée par la chargée de mission du SMOA, a permis de comprendre les multiples rôles de ce lieu unique en termes d'hydrologie, d'écologie, de patrimoine et d'économie.

À la clôture de la journée, chaque participant a reçu un guide d'information détaillant les stratégies de lutte contre le ruissellement, accompagné de fiches techniques sur les différents aménagements présentés à Clairoix et Jaux.

Le vendredi 26 mai, les élèves de l'école de Belle-Église ont pu profiter d'une classe d'eau organisée par leurs enseignantes, avec l'aide de la subvention allouée par la Communauté de communes Thelloise. Du CP au CM2, 42 enfants ont pris part à cette aventure.



# Rénovation du siège de la Communauté de communes Thelloise

Dans un élan résolument tourné vers l'avenir et la durabilité, notre Communauté de Communes a récemment entrepris un projet majeur visant à étendre et réhabiliter son bâtiment principal. Cette initiative vise à augmenter l'efficacité énergétique de nos installations et apporter de nouveaux espaces de travail aux agents de la CCThelloise.

La semaine du 6 novembre a marqué le début des travaux. Ils sont planifiés sur une période de 16 mois, pendant laquelle chaque étape sera minutieusement orchestrée pour garantir une transition en douceur tout en minimisant l'impact sur nos activités quotidiennes.



La réhabilitation comprend également une refonte complète de l'isolation des locaux. Des matériaux isolants de pointe seront utilisés pour créer une enveloppe thermique efficace, maintenant une température confortable à l'intérieur tout en réduisant la dépendance aux systèmes de chauffage et de climatisation.

Pour réaliser davantage d'économies d'énergie, il est prévu un changement de chaudière en passant d'une chaudière gaz des années 1990 (160 kW) à une chaudière gaz dernière génération (80 kW).

L'objectif attendu est un gain de 45,7% d'économies d'énergie avec le remplacement de toutes les fenêtres, l'isolation du toit, l'isolation extérieure des façades et le remplacement de la chaudière.



# Défis et Perspectives

Bien que des réalisations significatives aient été accomplies en 2023, des défis subsistent. La nécessité de continuer à investir dans des infrastructures durables, d'encourager la participation active des résidents et de s'adapter aux évolutions économiques et environnementales reste cruciale pour garantir un développement durable à long terme.

Le rapport de développement durable de la Communauté de Communes Thelloise pour l'année 2023 témoigne de l'engagement continu envers la création d'une communauté prospère, équilibrée et respectueuse de l'environnement. Les actions entreprises, les résultats obtenus serviront de base solide pour façonner un avenir encore plus durable et inclusif pour tous les habitants du territoire.





# Thelloise

Communauté de communes



Communauté de communes Thelloise  
7 avenue de l'Europe | 60530 Neuilly-en-Thello | Tél. 03 44 25 00 50  
[thelloise.fr](http://thelloise.fr)   

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
060-200067973-20240208-080224-DC-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2024  
Affichage : 12/02/2024